

Préface de Pierre Mollier

Thomas de La Sore nous propose aujourd'hui un livre novateur et dense. Dès ses débuts, au XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie développe une forte dimension chevaleresque. Dimension qui est déjà présente, on l'oublie parfois, dans les *Constitutions* d'Anderson en 1723. On peut en effet y lire, ici dans la traduction française de La Tierce :

« Il faudroit plusieurs gros Volumes pour contenir le grand nombre de preuves magnifiques de l'ascendant que la Maçonnerie a eu, de tout tems [...]. S'il étoit nécessaire, on pourroit prouver que les Ordres de Chevalerie Militaire & Religieuse, ont emprunté dans la suite des tems plusieurs usages ou pratiques solennels de la vénérable Fraternité. »

Avec ce court paragraphe, Anderson établit, au cœur même du texte fondateur de la Maçonnerie spéculative, une relation, présentée comme certaine, entre Maçonnerie et Chevalerie. De surcroît, par cette formule qui en dit peu mais laisse entendre beaucoup, il ouvre la porte à de vastes spéculations sur le sujet. Plusieurs des premiers textes maçonniques anglais des années 1720 reviennent d'ailleurs sur ces liens entre Maçonnerie et Chevalerie.

Mais c'est bien sûr le célèbre *Discours* du chevalier de Ramsay qui, en France, à partir de 1736 et pendant toutes les années 1740, enracina la Chevalerie dans la Maçonnerie. Ramsay y explique que :

« Nos Ancêtres les Croisez, rassemblez de toutes les Parties de la Chrétienté dans la Terre Sainte, voulurent réunir ainsi dans une seule Confraternité les Particuliers de toutes les Nations [...] & former, dans la suite des tems, une Nation toute spirituelle [...]. Quelque tems après notre Ordre s'unit intimement avec les Chevaliers de St. Jean de Jérusalem. Dès lors nos Loges portèrent toutes le nom de Loges de St. Jean. Cette union se fit à l'exemple des Israélites, lorsqu'ils élevèrent le second Temple. Pendant qu'ils manioient la truelle & le mortier d'une main, ils portoient de l'autre l'épée & le bouclier. »

Cette dimension chevaleresque s'épanouit dans le développement des hauts grades et en vint à constituer un des aspects importants de la franc-maçonnerie. Certains systèmes maçonniques modelant leur organisation sur les Ordres de Chevalerie ou allant même jusqu'à se transformer en Ordres de Chevalerie. Ce fut le cas d'un des régimes maçonniques les plus singuliers du siècle des Lumières, la Stricte Observance, qui prétendait restaurer l'Ordre du Temple dans ses œuvres, ses fastes et ses pompes. La Stricte Observance engendra en France le Régime Écossais Rectifié qui propose un enseignement doctrinal infiniment plus riche sous une forme beaucoup plus sobre. Le « R.E.R. » conserva néanmoins dans son « Ordre Intérieur » bien des éléments constitutifs de la Chevalerie de la Stricte Observance. Parmi ceux-ci, la pratique héraldique. Ainsi, lorsqu'un Maçon accède à l'Ordre Intérieur et reçoit l'adoubement, il doit faire enregistrer ses armoiries.

Si, dans les milieux maçonniques, cet aspect héraldique du Régime Écossais Rectifié est relativement connu, en revanche il a rarement été étudié. C'est en tout cas la première fois qu'est rassemblé tout ce que l'on peut savoir des blasons des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte dans cette période fondatrice du XVIIIe et du début du XIXe siècle.

L'histoire commence donc avec la Stricte Observance. Après s'être vu conférer les trois premiers grades symboliques d'Apprenti, Compagnon et Maître ainsi que quelques hauts grades, le Maçon

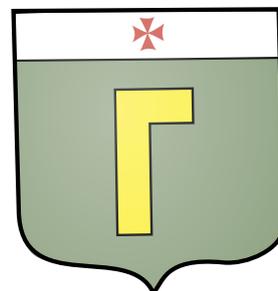
y était ensuite reçu « Chevalier Templier ». On lui expliquait alors que la franc-maçonnerie n'était qu'un voile qui dissimulait l'Ordre du Temple qui avait survécu secrètement. Conformément à la pratique classique des Ordres de Chevalerie, le nouveau « Templier » enregistrait ses armoiries. On doit d'ailleurs noter que celles-ci avaient souvent un caractère symbolique. De fait, en Allemagne, de nombreux membres de la Stricte Observance appartenaient à l'aristocratie et étaient donc dotés d'armoiries familiales. Pourtant, au lieu de faire enregistrer ces blasons familiaux, éventuellement complétés de quelques éléments maçonniques, beaucoup se créèrent de nouvelles armoiries ; à commencer par le premier d'entre eux, le baron de Hund.

On connaît maintenant un peu mieux l'héraldique de la Stricte Observance avec les découvertes récentes de deux manuscrits. Un des dix volumes du magnifique manuscrit *Praefectura Derlaviensis* présente le tableau de la Stricte Observance pour la VIIe Province, le berceau de l'Ordre, en 1775¹. Il comprend, pour chaque Chevalier, une rubrique héraldique très complète. On y précise effectivement, non seulement la composition du blason mais aussi : la devise, le cimier et – particularité bien germanique ! – une devise pour le cimier. L'extraordinaire manuscrit Rodomskoy propose, lui, le tableau des Chevaliers de la Stricte Observance en Bohême. La rubrique héraldique est moins détaillée quant à la description des armoiries... mais celles-ci sont peintes pour chaque Chevalier, donnant au recueil le caractère d'un volume rare et précieux. De l'héraldique du Régime Écossais Rectifié, on repère principalement deux témoignages : la planche-armoriale du Chapitre de Lyon, bien connue des spécialistes, et la description des armoiries des « C.:B.:C.:S. » marseillais découverte et publiée par Dominique Sappia en 2014². Ce qui frappe d'emblée c'est la différence de qualité entre les pièces issues de la Stricte Observance et celles du R.:E.:R.:. Les documents allemands et tchèques sont d'une réalisation méticuleuse alors que les pièces françaises apparaissent peu soignées. Est-ce simplement le hasard des archives ? Peut-être... Mais on peut aussi penser que si la dimension chevaleresque était capitale pour la Stricte Observance, elle semblait finalement moins importante dans une Maçonnerie rectifiée toute concentrée sur sa doctrine théosophique. L'apparat chevaleresque n'étant pour les C.:B.:C.:S. qu'un vêtement de l'enseignement spirituel.

Mais au fur et à mesure de son travail, Thomas de La Sore vit apparaître un deuxième livre derrière le premier. Le blason est en quelque sorte une signature dessinée, pour mieux présenter l'héraldique de ces Chevaliers-Maçons, il fallait aussi mieux les connaître. Ainsi le projet d'Armorial s'est-il peu à peu doublé d'un véritable dictionnaire biographique. Outre les sources classiques, les compétences de l'auteur dans les nouvelles technologies lui ont permis d'exploiter toutes les ressources fournies aujourd'hui par les bases de données et les archives numérisées. Il est ainsi arrivé à recueillir des informations même sur les plus oubliés de ces Maçons rectifiés du XVIIIe et du début du XIXe siècle.

Au lecteur étonné cet armorial apparaît comme un grand vitrail. Telles des pièces de verre d'une antique rosace, ces blasons que Thomas de La Sore nous restitue laissent filtrer une lumière colorée et céleste qui abolit le temps profane et nous ouvre les portes du « Haut et Saint Ordre ». Ami, n'hésite pas à franchir le seuil et à entrer dans la nef...

Pierre Mollier
Eques a Norma



1. Voir : *Templiers et francs-maçons de la légende à l'histoire*, catalogue de l'exposition, musée de la franc-maçonnerie, Paris, 2016, p. 16-19.

2. Jacques Léchelle et Dominique Sappia, « *Transcription et reconstitution de l'armorial des CBCS de Marseille au début du XIXe siècle* », *Renaissance Traditionnelle*, n°173-174, Juillet-avril 2014, p. 44-51.